



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

reconduite aux frontières

Question écrite n° 117275

Texte de la question

M. Alain Marleix attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la situation des clandestins en France. À l'heure où certains pays "traînent souvent les pieds" pour reprendre leurs ressortissants et que la non-délivrance de laissez-passer représente la première cause d'échec des procédures d'éloignement, il lui demande si, du fait des nouvelles dispositions législatives contenues dans la loi sur l'immigration votée en mai 2011, les reconduites aux frontières ont augmenté dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117275

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9517

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)